REGLEMENT BOURSE AUX JOUETS DE CANGEY 2015

Article 1 L'association « Cangey Tennis Association » organise pour la seconde fois une Bourse aux Jouets d'occasion mis en ventes par des particuliers.

Ceci dans le but de tout mettre en œuvre pour permettre à tous, l'accès aux Jouets plaisir à moindre prix pour la prochaine période de Noel.

Article 2 La Bourse aux Jouets est ouverte à tous les habitants de Cangey.

Article 3 LES DEPOTS

40 jouets maximum seront acceptés par déposant.

L'association se réserve le droit de refuser certains jouets selon les critères suivants :

1. JOUETS EN MAUVAIS ETAT (poussiéreux, jaunis)
2. JOUETS INCOMPLETS (puzzles, jeux de construction, notice de montage, peluches non emballées etc…)

Chaque exemplaire de la liste des biens mis en vente est remis aux déposants après signature sur la liste.

Le dépôt, la vente, et la restitution des invendus se dérouleront aux dates suivantes :

DEPOT DES JOUETS **:**	**Vendredi 20 Novembre de 15h à 19h00**
	Samedi 21 matin de 10h à 12h00

VENTE :	**Samedi 21 novembre de 14h à 18h00**
	Dimanche 22 de 14h à 18h00

RESTITUTION DES INVENDUS ET PAIEMENT DES DEPOSITAIRES **:** ***Dimanche 22 novembre de 19h à 20h30***

Article 4 LA VENTE

Tous les biens enregistrés après tri par l'association, sont exposés à la vente.

Les règlements par chèque et espèce sont acceptés. (pas de carte bancaire)

Article 5 APRES LA VENTE

Règlement aux vendeurs

1. Une retenue de 10% sera effectuée sur le montant des ventes
2. Le règlement sera effectué :
   - par chèque uniquement
   - et sur présentation des listes de dépôt

LE REGLEMENT NE SERA EN AUCUN CAS REMIS A UN MINEUR NON ACCOMPAGNE

Récupération des invendus

Les biens invendus seront restitués, en l'état, aux déposants

Les règlements et biens non réclamés à la fermeture de la manifestation seront réputés abandonnés à l'association « Cangey Tennis association »

L'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou disfonctionnement des articles déposés.

FAQ (Foire aux questions)

Combien de jouets ?
On peut déposer 40 jouets

Faut-il préparer la liste des jouets au préalable ?
Dès votre décision prise de participer à la bourse, vous aurez la possibilité de retirer des listes à remplir, soit en mairie, ou soit à l'épicerie VIVAL.

Faut-il mettre un code sur les jouets ?
Nous marquerons les jouets ensemble le jour du dépôt.

Quel est le pourcentage retenu sur les ventes ?
Le pourcentage retenu sur les ventes est de 10%

Quel type de jouets peut-on vendre ?
Tous les jouets sont acceptés

Quel doit être l'état des jouets que je mets en vente ?
Les jouets doivent être en très bon état, c'est-à-dire :

- Propres
- Non abimés
- Non gribouillés
- Non scotchés
- Complets

A quel prix puis-je vendre mes jouets ?
Si l'on souhaite vendre ses jouets, le prix de vente sera peu élevé, (au prix où vous aimeriez le trouver vous-même)
Le prix doit être multiple de 1 euro pour faciliter le traitement de la monnaie.

Puis-je vendre sous forme de lot ?
Oui, par exemple Légo et Playmobil regroupés dans un sachet plastique

Comment puis-je régler mes achats ?
Les règlements se font par chèque ou en espèces.
Pas de règlement par carte bancaire

Comment vous contacter ?

Vous pouvez nous écrire à **cangeybourseauxjouets@gmail.com**

Les petits puzzles doivent être montés dans leur boîte. S'il y en a plusieurs dans la même boîte, intercalez une feuille de papier entre chacun.

Les puzzles en 3D doivent être montés.

Pour les jouets à piles, apportez –le (s) avec les piles en place et en état de marche . Dans tous les cas, il faudra tester le fonctionnement du jouet avant la mise en vente.

Joignez le mode d'emploi aux jeux ou au jouet (ou à défaut un papier sur lequel ce mode d'emploi est expliqué).

Pour les jeux, ne scotchez pas les boîtes et réunissez toutes les petites pièces par catégorie dans des sachets plastiques transparents. Si les pièces sont semblables et nombreuses, faites des rouleaux scotchés ou filmés, de 10 par exemple. Nous pourrons les compter plus facilement.

Réunissez tous les petits accessoires, par exemple d'un château ou d'une maison de poupée, dans un sachet transparent et accrochez le sachet au jouet.

Pour les tentes, les labyrinthes, les circuits ou tout type de jouet que l'on ne peut pas monter en salle faute de place, présentez une photo de l'objet monté.

Sachez à l'avance votre prix de vente.

Lavez tout ce qui peut être lavé et nettoyez les roues des vélos ou rollers.

Pour les légos, les playmobils, les mécanos, emballez vos lots en précisant s'ils sont complets.

Le plus vendeur, c’est de les monter sur un carton, fixés par un élastique et enveloppés d’un film rétractable, ils présentent bien mieux ainsi.